



Communiqué de presse

Paris, le 09 Septembre 2021

Amundi lance son nouveau fonds de Dette Privée à impact avec 650M€ d'engagements Amundi Senior Impact Debt IV

Amundi, leader européen de la gestion d'actifs, annonce le lancement du fonds **Amundi Senior Impact Debt IV** qui a déjà collecté 650 millions d'euros d'engagements auprès d'investisseurs qui avaient déjà souscrit dans les millésimes précédents.

Amundi Senior Impact Debt IV est le 4ème millésime dédié au financement des entreprises de taille intermédiaire françaises et européennes qui ont démontré de la robustesse dans leurs performances pré-Covid-19 et disposent d'une réelle capacité de rebond.

Fort du succès rencontré par son prédécesseur le fonds Amundi Dette Senior III qui a collecté 915 millions d'euros¹, ce nouveau fonds s'inscrit dans la même stratégie en offrant une exposition diversifiée sur le marché privé de la Dette Senior Corporate. Classée article 8 SFDR², la stratégie sera centrée sur les financements à impact avec incitation, pour les entreprises, à atteindre leurs objectifs ESG tels que définis au moment de l'investissement.

Destiné exclusivement aux investisseurs institutionnels, le fonds Amundi Senior Impact Debt IV sera investi uniquement en Euro dans une quarantaine d'entreprises de tous les secteurs d'activité³ de l'Union Européenne. Il propose des financements, unitaires de 10 à 100 millions d'euros, de long terme pour accompagner les ETI dans la reprise d'activité et dans leurs projets de croissance et enjeux associés (relocalisation en Europe des activités stratégiques de production, accompagnement de la transition environnementale, adaptation aux nouveaux modes de consommation, etc.).

Aux côtés des traditionnels covenants financiers, la plupart des financements seront assortis de covenants extra-financiers ou d'impact. Ces derniers seront calibrés avec le management des entreprises afin de cibler les axes de progrès pertinents pour chacune (réduction de l'empreinte carbone, création d'emplois, formation et éducation, gouvernance, etc.). Ces

¹ Données Amundi au 30/06/21

² Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

³ Excepté les sociétés financières et les assurances

covenants d'impact peuvent permettre aux entreprises de moduler, à la hausse comme à la baisse, le coût de leurs financements.

Avec près de 8 milliards d'euros déployés dans le financement de près de 180 entreprises depuis 2012¹, Amundi Dette Privée est un acteur de référence, avec un *track record* éprouvé, qui bénéficie d'un accès privilégié aux ETI françaises et européennes (+250 opportunités qualifiées par an) grâce à un réseau de relations d'affaires établi et à des transactions différenciantes. Les ETI font l'objet d'un processus de sélection rigoureux tant sur les critères financiers qu'extra-financiers, en ligne avec la politique ESG d'Amundi⁴ et sont accompagnées tout au long de l'investissement dans le cadre de l'amélioration de leurs performances.

Thierry Vallière, Directeur de la Dette Privée chez Amundi explique : « Nous avons créé notre 4^{ème} millésime, Amundi Senior Impact Debt IV, dans la même philosophie d'investissement que son prédécesseur qui a démontré toute sa pertinence au cours de la crise sanitaire⁵. Le fonds se concentrera sur la pure dette senior, avec un encadrement des risques⁶ cohérent avec le profil de chaque société, la présence systématique de covenants financiers et une attention particulière aux aspects ESG avec notamment l'intégration pour la plupart des financements de covenants d'impact et l'accompagnement des entreprises sur leurs enjeux ESG. Nous sommes confiants dans notre capacité, démontrée au cours de chacun de nos précédents vintages, à déployer rapidement et à construire des portefeuilles diversifiés et résilients. »

Amundi Senior Impact Debt IV est une SICAV-RAIF Luxembourgeoise, commercialisée exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels en France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Norvège et Finlande.

Ce millésime a un objectif de rendement cible de 4,5% brut⁷. Doté déjà de 650 millions d'euros collectés auprès d'investisseurs fidèles, Amundi Senior Impact Debt IV devrait à terme atteindre plus d'un milliard d'euros d'encours sous gestion. Le ticket d'investissement minimal s'élève à 3 millions €.

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁸, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales⁹, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

⁴ Vous pouvez consulter la Charte ESG d'Amundi Dette Privée en cliquant ici : https://www.amundi.fr/fr_instit/Expertises/Actifs-Reels-Alternatifs/Dette-Privee

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Tels que les risques de crédit et de liquidité.

⁷ Les investissements présentent un risque de perte en capital. Il n'y a aucune garantie que cet objectif soit atteint. Le rendement brut sera impacté de différents frais.

⁸ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2021 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2020

⁹ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 800 professionnels dans plus de 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui près de 1 800 milliards d'euros d'encours¹⁰.

Amundi Actifs Réels regroupe l'ensemble des expertises en immobilier, dette privée, private equity et infrastructures. Forte de plusieurs décennies d'expertise sur les marchés privés, Amundi facilite l'accès des investisseurs institutionnels et des particuliers aux actifs réels directement ou indirectement. Avec 60 milliards d'euros sous gestion⁹ investis dans près de 2000 actifs dans 13 pays européens, Amundi Actifs Réels s'appuie sur 220 professionnels répartis dans trois centres de gestion principaux à Paris, Londres et Milan.

Amundi, a Trusted Partner, working every day in the interest of its clients and society

www.amundi.com



Contact Presse

Geetha Chandrasegaram

Tel : +33 1 76 37 02 73

geetha.chandrasegaram@amundi.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble des Fonds et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com. Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers. Amundi n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'information contenue dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document non contractuel est basé sur des sources que nous considérons comme étant fiables. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire Fonds, disponible au siège social d'Amundi AM. Investir implique des risques. La valeur d'un investissement dans les produits et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Le Fonds n'offre pas de garantie de capital ou de performance. Par conséquent, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle et aucune autorité de tutelle ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce document. Ce document ne doit être pas être diffusé sans l'accord écrit préalable d'Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette diffusion ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

¹⁰ Données Amundi au 30/06/2021

